

Commune de Boulieu-lès-Annonay
Aménagement durable des bourgs ruraux

Réflexion sur le site « ferme Defour, caserne des pompiers et mairie »

COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION
Mardi 9 juin 2015 à 19h à la salle polyvalente

Nombre de participants : 45 habitants, 8 élus du Conseil Municipal et 2 intervenants

Accueil et introduction, Céline Bonnet - Maire de Boulieu-lès-Annonay



Depuis plusieurs mois, la municipalité réfléchit au réaménagement du centre-bourg et plus particulièrement au désenclavement du quartier autour de la maison Defour (rachetée par la mairie) et de la caserne des pompiers, par le percement d'un cheminement doux, la production de logements sociaux à vocation locative et l'aménagement d'espaces publics.

Pour rappel, la municipalité a candidaté et a été retenue à un appel à projets intitulé « Aménagement Durable des Bourgs Ruraux », organisé par le Syndicat mixte Ardèche Verte avec l'aide du CAUE 07 (organisme départemental visant à promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement). Pour la bonne conduite de ce projet, le Conseil Municipal s'est engagé à privilégier et promouvoir la qualité environnementale de la réhabilitation et la mise en œuvre d'un processus de concertation avec la population bonloculienne.

Cette concertation a déjà donné lieu à une visite de site et 2 réunions publiques (ateliers de travail), en novembre 2014 et mars 2015, qui ont été bien suivies par la population, et riches en apports pour le projet. Cette participation des habitants a permis d'alimenter l'étude d'aménagement du site confiée à l'équipe d'architecte-urbaniste-paysagiste (Urbi-Orbi et Archipat).

Les élus ont ainsi pu valider un certain nombre d'orientations et, parmi les 2 propositions d'aménagement, conforter le choix du scénario 1.

Les orientations du projet :

- Déplacement de la mairie à la maison Defour pour répondre notamment aux contraintes d'accessibilité de la mairie actuelle. Une réflexion devra être menée en parallèle sur l'avenir du bâtiment actuel et de son fort caractère patrimonial objet de beaucoup d'attachement par la population,
- un jardin public et annexes de la future mairie devant la maison Defour
- une maison de la culture et de la musique